



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école Bouchard contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2021-2022

Rappel des défis et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2021-2022				
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)			
 Développer avec tous (élèves, personnel de l'école, famille) une vision commune des situations de conflit, violence et d'intimidation de toutes sortes. Moyens: 	Objectif: Diminuer de 30% le taux de violence physique tels que coups et bousculades (de 450 à 300) et verbale tels que manquer de respects envers autrui, se moquer et menacer (de 235 à 160);			
 Diffusion des outils et appropriation des contenus en assemblée générale avant le lancement des activités liées à la non-violence. Guide de l'intervention pour chaque intervenant de l'école. À maintenir Affiches positives dans les corridors crées par les élèves (violence et l'intimidation). À maintenir Activités mois de la lutte contre la violence et jeux animés pour élèves ciblés. À maintenir et poursuivre Discussion et mise en situation sur les différences entre un conflit, la violence et l'intimidation sous toutes ses formes afin de développer une vision et une compréhension commune du phénomène dans le milieu. À maintenir Régulation auprès des élèves 3 fois par année en utilisant les plans de leçon. À maintenir Choisir, des élèves médiateurs de 6º année, des ambassadeurs de la non-violence, qui pourront être mis à contribution tout au long de l'année lors d'évènements (remise des bulletins, activités spéciales, etc.). À maintenir Médiateurs (élèves) en circulation pendant le dîner et la récréation. À remettre en place selon les mesures sanitaires SCP: Continuer l'implantation du programme SCP. Arbre décisionnel avec niveaux d'intervention. À maintenir 	 La situation ambivalente de la pandémie fait en sorte que les statistiques sont variables et difficiles à bien interpréter. Nous constatons sur le terrain que les gestes de violence physique (bataille) ont diminué considérablement. Beaucoup moins d'interventions ont été faites en ce sens. Les interventions sont plus fréquentes en lien avec la bousculade ou l'imitation de jeux vidéo ou jeux de guerre. On doit faire plus de prévention afin de s'assurer que la perception des situations est bien interprétée. 			



- Définir des modalités de communication et de soutien efficaces avec les surveillantes du diner et les éducatrices du service de garde ainsi que sur le suivi des situations impliquant les élèves. **Belle amélioration** et à consolider
- Clarifier les notions de violence, conflit ou intimidation pour tous (personnel, élèves, famille).
 - o Comité SCP **À maintenir**
 - o Formation du personnel d'encadrement afin d'adhérer à une vision et une pratique cohérente de l'intervention. **À consolider**
 - o Bonification du code de vie (SCP). À maintenir
 - o Rencontre secteur TES pour partage de pratiques. À maintenir
 - Outils (plan d'action du midi) : règles et structure. Tableau des zones et des comportements attendus dans chaque module **Mis en place et à poursuivre**
 - o Rencontre mensuelle de tout le personnel d'encadrement À maintenir
 - Utiliser les divers médias pour rejoindre les familles. À mettre en place de façon plus présente. À développer
 - o Rencontre de suivi et gestes de réparation systématique. À maintenir
- Responsabiliser les élèves face à leurs comportements.
 - o Ateliers en classe. À maintenir
 - o Système d'émulation « école » SCP. À maintenir
- Gestes de réparation obligatoire et rencontre de suivi de façon systématique

- La violence verbale (manque de respect envers les pairs ou intervenants, moqueries, etc.) est toutefois plus présente. Nous conserverons cette partie de l'objectif.
- Une certaine liberté d'expression encourage les élèves à dire et faire des actions mais ne comprennent pas l'impact sur les autres. Développer davantage l'empathie et la bienveillance.
- Les appels et rencontres auprès des parents aident à clarifier plus rapidement les situations vécues.
- En mai, on a constaté plus de détresse et plus de besoins d'écoute auprès de plusieurs élèves qui ne se sentaient pas bien soit dans leur famille ou de cette année haute en couleur.



Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour 2021 2022:

- Oui, de façon générale.
- Une TES est présente dans les deux secteurs à toutes les récréations et une TES au diner.
- Ateliers Parl'Oméga: intervention de niveau 2 pour contrer la violence et développer les habiletés sociales avec des élèves de 4e et 5e année ciblés.
- Activité du mois de la non-violence avec la participation de tous les élèves.
- Ateliers sur la gestion de la colère (2° et 5° année)
- Ateliers avec les 3e et 4e années sur la gestion de la colère, l'anxiété, estime de soi et résolution de conflits
- Ateliers avec les 2° et 3° années sur la résolution de conflits et « être un bon ami ».
- Ateliers avec les 5e et 6e années sur la Cyber intimidation par les policiers éducateurs. (sexualité,
- Atelier Sac à dos 6e année
- Inscription de l'école et animation d'ateliers MOOZOOM dans les classes de 2e à 5e année (ateliers socio-émotionnels)
- Ajout de la Boîte à tracas à l'Annexe
- Rencontres entre les intervenants d'encadrement sont nécessaires et aident à la cohérence et à la formation continue entre nous.
- Une petite formation commune aux éducatrices du SDG et les surveillantes du dîner a eu lieu : « Tous ensemble pour un même but. »
- Nous n'avons pas maintenu le rôle de médiateurs au centre d'emploi en raison des règles et mesures sanitaires.

Nos élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers animés par nos TES: gestion de la colère, anxiété, estime de soi, gestion de conflits, Fluppy, habiletés sociales (maternelle à la 3° année et parl'Oméga niveau 2 et gestion de la colère (4°-5° années) Il s'est ajouté, cette année, MOOZOOM (une plate-forme numérique avec suivi). Ils ont participé également au mois de la non violence en novembre.

- Système d'émulation école : des thématiques à chacune des étapes, en lien avec les valeurs de l'école, nous ont permis de récompenser quelques élèves par groupe à trois reprises pendant l'année. Chaque élève méritant a reçu un diplôme des mains de Mme Larocque, directrice ainsi qu'un signet.
- Poursuite du programme de soutien au comportement positif (SCP) :
- Enseignement explicite des comportements attendus et affiches dans chaque aire de vie.
- Émulation individuelle (Bouch'or); émulation de classe (médaillons d'or et clés); émulation école (cadenas).
- Hiérarchie d'intervention et rôle de chaque intervenant.

Bilan positif de l'ensemble des membres du personnel. Les élèves apprécient. Ce système est motivant.



En ce qui concerne le CISSS et la pédiatrie sociale, de bons liens sont déjà en place.

Les modalités de signalement et de consignation :

- 4 plaintes de parent (lettre ou rencontre ou appel téléphonique ou courriel) ont été déposées mais aucun incident d'intimidation n'a nécessité une plainte officielle à la CSS. Cependant, des événements en lien avec de la violence ou s'apparentant à de l'intimidation (ne correspondant à la définition) ont été consignés ainsi qu'au dossier d'aide particulière de certains élèves concernés.
- > 2 parents ont fait référence au plan de lutte déposé sur le site web
- > L'utilisation du logiciel « Memos » a été utilisé par l'ensemble du personnel ce qui facilite le suivi pour l'équipe d'encadrement.
- > Les rencontres régulières entre les intervenants aident grandement à la transmission de situation ou d'observations communes pour soutenir

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

Oui, la hiérarchie et le suivi des intervention sont respectés.

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

Non, pas concrètement puisque nous n'avons pas eu de situations à soutenir. Toutefois, le rôle des partenaires pourrait être clarifié afin de connaître la responsabilité de chacun si une situation survenait.

Programme de formation intervention non-violente en situation de crise (CPI): Les intervenants ayant déjà suivi la formation n'ont pas reçu un rafraîchissement. Les nouveaux enseignants ont eu une rencontre pour présenter le programme.

Les difficultés rencontrées :

- En raison de la poursuite de la pandémie et de toutes les restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu mettre de l'avant toute la collaboration des parents bénévoles et avons dû nous priver, à quelques reprises selon les mesures en vigueur au cours de l'année, de la participation des élèves à la vie de l'école pour l'animation de divers ateliers. Nous avons pu reprendre certaines activités graduellement avec et sans parent.
- Manque d'uniformisation dans les approches et les techniques d'intervention de tous les intervenants scolaires.
- Certains élèves en haut de la pyramide (SCP) restent en haut malgré les interventions mises en place. Certains ont reçu d'autres services particuliers ou soutien selon leur besoin.
- Manque de personnel dû aux absences en continu

Les éléments facilitants :

- Adhésion de l'équipe école et belle participation des élèves lorsque des activités sont proposées.
- Climat positif: interventions basées sur le renforcement positif et selon le besoin de l'élève.
- Mandat supervisé par le comité SCP
- Implication de tous (cohérence à l'école).
- Bienveillance accrue de la part de tous
- Stabilité du personnel en place malgré les absences



L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) - Adhésion de l'équipeécole, cohésion et respect mutuel - Vigilance des membres du personnel - L'importance de régler les situations de manière préventive - Personnel plus à l'écoute des élèves - Élèves plus respectueux entre eux et envers adultes	élèves et entre les élèves et le personnel) Sentiment de sécurité Respect et lien de confiance plus développés Conscientisation de la ligne directrice face à la gestion des émotions et de la violence Rétroaction sur les situations avec les élèves Prise de conscience de leur	 Les parents peuvent mieux comprendre les différences entre conflit, violence et intimidation. Retour rapide entre le parent, la direction et la TES Lien de confiance-suivi assuré Communications fréquentes avec les parents de la part des enseignants 	 Belle collaboration de la sûreté du Québec. Collaboration avec CISSS à développer davantage Dons d'Oricare pour déjeuner de Noël et autres besoins Dons de la circonscription d'Argenteuil, des pompiers de Brownsburg-Chatham



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Continuer d'informer les parents via l'Info-parents et autres médias sociaux, capsules d'informations sur nos moyens préventifs pour contrer la violence et l'intimidation mais aussi pour informer de la définition des mots et actions.
- Continuer d'étendre nos activités préventives sur toute l'année. Faire un calendrier
- Ateliers préventifs dès le mois de septembre à tous les élèves par la TES et ce, tout au long de l'année.
- Suivi assuré par le comité contre la violence et l'intimidation (information, activités préventives ou autres initiatives).
- Réinvestissement de la formation du personnel d'encadrement.
- Poursuivre les rencontres mensuelles du personnel d'encadrement.
- Poursuite des rencontres TES secteur Argenteuil.
- Susciter et développer une participation active des policiers de la Sureté du Québec et autres partenaires tel que la pédiatrie sociale.
- Mois de la non-violence (mois de novembre) : activités, ateliers, messages, etc.
- Poursuite le suivi personnalisé de certains élèves
- Installation du corridor actif en septembre dans le corridor du premier cycle
- Maintenir l'utilisation de la Boîte à tracas à l'Annexe
- Assurer un suivi des gestes de réparation et de la communication étroite avec les parents.

L'évaluation du plan de lutte de l'école **Bouchard** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le **18 octobre 2022**. No de résolution : CE 057-2022-10-18.02

Denise Larocque, direction

Denise Lawcque

^{**}N.B. Compte tenu des moyens de pression des directions, le document n'a pas été présenté en juin 2022. Il a été présenté à la 1ère rencontre du CE de l'année scolaire 2022-2023.